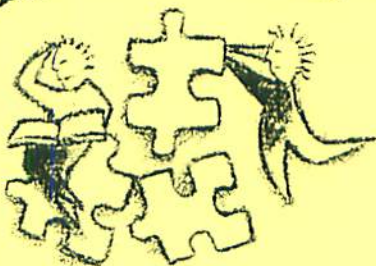


RASSEMBLER NOS FORCES

AUTOUR de la classe, des enseignants et des colléges,
des programmes et des colléges



11A 79

Le Programmoscope : un logiciel d'analyse et
de gestion pédagogique d'un programme

Robert DARLINGTON



LE PROGRAMMOSCOPE : UN LOGICIEL D'ANALYSE ET DE GESTION PÉDAGOGIQUE D'UN PROGRAMME

Robert DARLINGTON
Professeur de psychologie
Collège de Saint-Jérôme

INTRODUCTION

L'idée du *Programmoscope* est née dans le cadre des travaux de la Table programme de Sciences humaines du Collège de Saint-Jérôme, il y a plus de sept ans. Un des mandats de cette instance consistait, dans l'esprit d'une approche programme, à harmoniser et à intégrer les cours du programme. C'est dans ce contexte que fut alors conçu le projet de bâtir un instrument fiable, précis et opérationnel permettant d'accomplir une telle mission. Chronologiquement, le développement de cet outil s'est déroulé en cinq phases.

1. **Conception** d'un questionnaire élaboré, touchant tous les aspects des cours impliqués dans le programme local de Sciences humaines.
2. **Généralisation** du questionnaire afin de tenir compte, dans la mesure du possible, des besoins pédagogiques et des particularités respectives des autres programmes, tels que les stages et les laboratoires.
3. **Informatisation - préexpérimentation - révision**¹ d'une première version du logiciel grâce au soutien technique et financier du CCDMD² et de la Direction générale de l'enseignement collégial.
4. **Expérimentation** du logiciel en Sciences humaines grâce au soutien technique du Collège de Saint-Jérôme et à l'appui financier de sa Fondation.
5. **Diffusion** du Programmoscope, par le CCDMD, à tous les programmes du réseau collégial du Québec, tant préuniversitaires que techniques.

FONCTIONS

Le *Programmoscope* est essentiellement une base de données servant à la description, à l'analyse et à la gestion

pédagogique, globale ou détaillée, de tout programme d'études. Bien que, lorsqu'il est appliqué à un programme, toutes les options décrites plus bas soient possibles, le *Programmoscope* peut aussi, indépendamment, être utilisé pour tout groupement particulier de cours ou de stages, que ces derniers soient reliés à :

- une discipline :
ex. : Biologie, Informatique, Mathématiques, Psychologie, etc. ;
- un département :
ex. : Arts, Communications, Électrotechnique, Soins infirmiers, etc. ;
- un profil particulier :
ex. : Individu, Société, Administration, Baccalauréat international, etc. ;
- un statut déterminé :
ex. : formation générale, formation spécifique, etc.

Il est d'ailleurs suggéré aux collèges :

- de créer un *Programmoscope* pour les cours de la formation générale commune (anglais, éducation physique, français et philosophie) ;
- de créer un second *Programmoscope* pour les cours offerts en formation complémentaire ;
- d'implanter un *Programmoscope* pour chacun des programmes locaux dont les cours (et les stages) font partie de la formation spécifique et de la formation générale propre.

La figure 1 illustre les principales dimensions que comporte généralement un programme scolaire. Or, le *Programmoscope*, une fois adapté à un tel programme, met en relation ces différentes dimensions, ce qui permet de connaître rapidement tout aspect pédagogique de ce programme et, ainsi, d'en avoir une image complète et précise.

¹ Jean Lamontagne et Sonat Yit de Excalibur. Net Inc.

² Centre collégial de développement de matériel didactique.

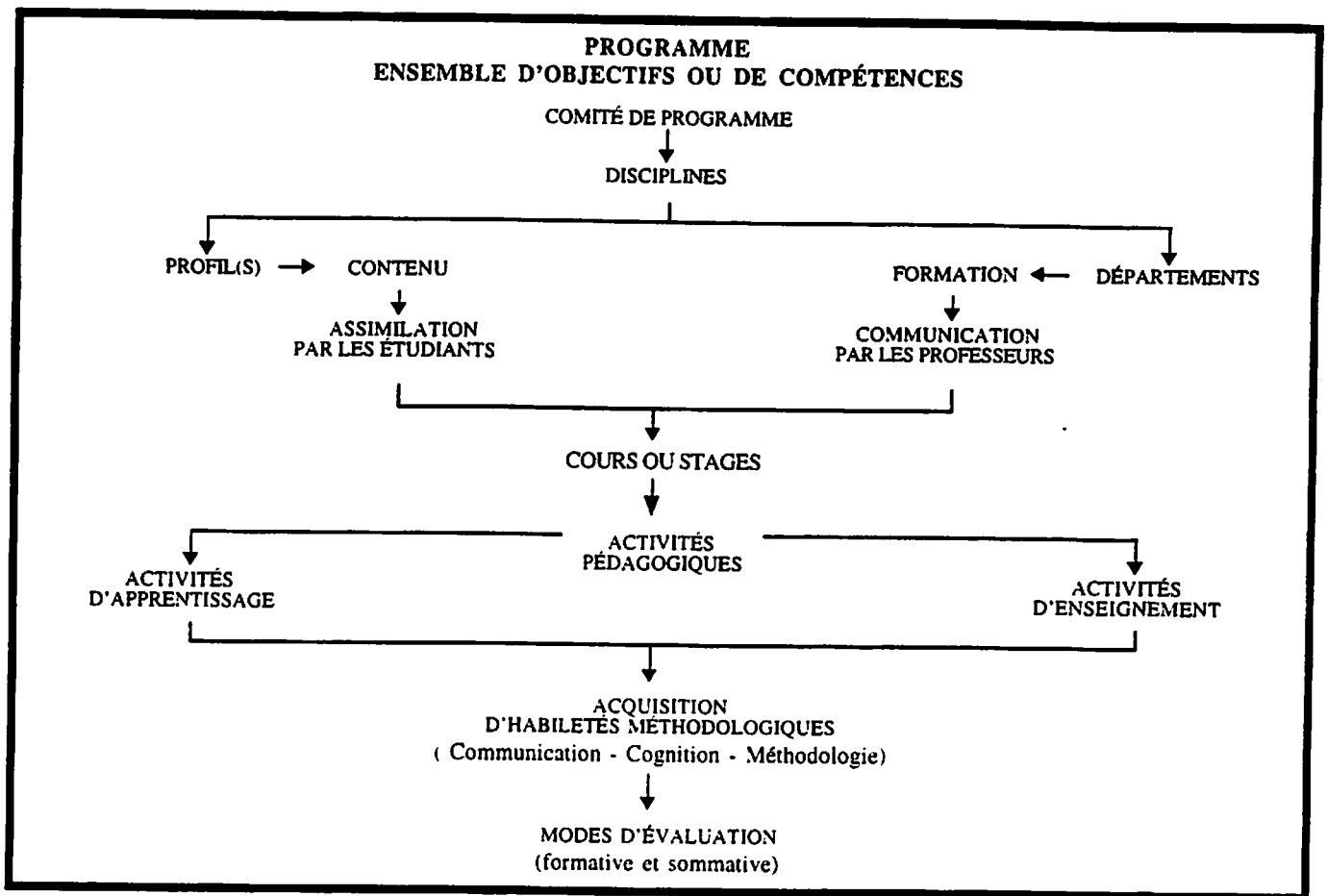


Figure 1 : Organisation générale d'un programme

Organisation

Le *Programmoscope* comporte deux parties fondamentales, soit :

- un *questionnaire*, servant à la collecte des données ;
- un *logiciel*, qui permet la saisie et le traitement de ces données.

Le questionnaire, qui touche à tous les éléments que peut comporter un cours ou un stage (fig. 2), comprend deux types de rubriques, soit :

- les *rubriques primaires*, représentant les parties stables du *Programmoscope* et dont les éléments sont sensiblement les mêmes quel que soit le programme considéré ;
- les *rubriques secondaires* qui, elles, correspondent aux parties variables du *Programmoscope* et dont les

éléments, propres à un programme, servent à adapter ce dernier au logiciel.

Chaque professeur est invité à remplir ce questionnaire pour chacun des cours (ou des stages) qu'il assume au sein du programme, et ce, indépendamment du fait qu'il soit ou non donné par d'autres collègues. Le *Programmoscope* devrait, par conséquent, contenir autant de questionnaires qu'il y a de préparations de cours ou de stages dans un programme spécifique.

Le logiciel, de son côté, développé à partir du système WINDEV, fonctionne dans l'environnement WINDOWS et est fourni sur cédérom. Son installation s'effectue automatiquement en quelques minutes seulement.

UTILISATEURS POTENTIELS

Précisons, dès le départ, que l'efficacité optimale du *Programmoscope* ne peut être atteinte que s'il est utilisé sur une base volontaire par les professeurs, leur partici-

pation étant établie en fonction d'une confiance mutuelle, libre de toute contrainte extérieure.

On comprend que, dans ces conditions, le *Programmoscope* soit implanté exclusivement *par et pour les professeurs* impliqués dans un programme particulier.

Dans le même ordre d'idée, est-il nécessaire de souligner que cet outil *ne peut servir à des fins d'évaluation du corps professoral*, et ce, non seulement parce qu'il n'a pas été conçu dans ce but, mais également, et surtout, parce qu'une telle évaluation impliquerait une série de critères qui, pour la plupart, n'ont strictement rien à voir avec la structure et le contenu de ce logiciel. La disponibilité, la clarté et le dynamisme des exposés, le respect des étudiants et l'usage de l'humour, pour n'en nommer que quelques-uns, représentent des exemples de ces critères totalement indépendants du *Programmoscope*.

Chaque professeur intéressé se voit d'ailleurs assigner un *mot de passe* personnel lui donnant accès à la banque de données de sorte que, outre le gestionnaire du *programmoscope*, lui seul est en mesure de modifier le contenu des fichiers rattachés à ses cours.

Le contenu du *Programmoscope*, présent sur le disque dur de l'ordinateur, peut par contre, selon l'infrastructure informatique de votre collège et, bien sûr, suite à un consensus parmi les acteurs du programme, devenir accessible à tous les autres programmes du collège au moyen d'un *serveur*.

UTILISATIONS POSSIBLES

L'avènement de la réforme collégiale, et des mesures qui s'y rattachent, ont rendu encore plus pertinente la réalisation du *Programmoscope*. Celui-ci est, en effet, en mesure de répondre à plusieurs exigences pédagogiques générées par l'actuel renouveau de l'enseignement collégial. À titre d'exemples, citons les applications suivantes.

1. Évaluation de l'atteinte des objectifs ou des compétences visés par le programme

Il est, bien sûr, de la première importance de s'assurer que les étudiants qui terminent leur apprentissage collégial aient été formés en fonction de tous les objectifs (ou compétences) du programme, tels que prescrits par le ministère de l'Éducation.

Le *Programmoscope* assure cette vérification en donnant rapidement accès :

- à la liste des objectifs (ou des compétences) touchés par un profil, ou par l'ensemble du programme ;
- au niveau d'atteinte de ces objectifs (ou compétences), tel qu'estimé par les professeurs concernés ;
- et, pour chacun d'eux, au nombre et à l'identification des cours (et des stages) permettant de les atteindre.

2. Harmonisation des cours

Le *Programmoscope* représente un outil inestimable pour tout corps professoral désireux de connaître à fond son programme et, ce faisant, d'entreprendre l'harmonisation des cours qui y sont dispensés. Une telle harmonisation peut s'opérer à trois niveaux, soit :

- entre les professeurs dispensant le *même cours* ou le même stage ;
- entre les cours faisant partie d'un *même profil* ;
- entre différents profils d'un *même programme* ;

On note immédiatement que la mise en œuvre de cette harmonisation favorise directement l'une des retombées de la réforme de l'enseignement collégial, c'est-à-dire l'élaboration des *plans cadre* de chacun des cours (stages) du programme.

Les éléments suivants, tous accessibles par le *Programmoscope*, sont susceptibles de faire l'objet d'une harmonisation :

- la *tâche de travail* de l'étudiant (travaux, lecture, exercices, etc.) ;
- les modes ou le *processus d'évaluation* à l'intérieur des cours ;
- les *activités d'apprentissage* réalisées par les étudiants ;
- les *sujets traités* en classe ou hors classe ;
- les *sanctions* appliquées aux étudiants selon le contexte (cours, travaux, laboratoires, examens, stages, etc.) ;

L'opération permet d'orchestrer le contenu des cours des différentes disciplines, d'en détecter les similitudes et les différences et d'en corriger les écarts trop importants. Cette intervention vient alors renforcer la complémentarité, enrichir les contenus et stimuler l'interdisciplinarité.

3. Cours « Démarches d'intégration des acquis »

Ce cours obligatoire de fin de formation, axé sur la synthèse et l'intégration des connaissances et des habiletés acquises par les étudiants, ne peut que profiter des données auxquelles donne accès le *Programmoscope*. Dans un tel contexte ce dernier peut servir, entre autres :

- à connaître les principaux éléments de contenu traités dans les cours et les stages d'un profil particulier ou à l'intérieur de l'ensemble du programme ;
- à construire un *lexique* des principaux concepts fondamentaux du programme ;
- à élaborer plusieurs schémas intégrateurs ou réseaux de concepts ;
- à dresser l'inventaire des principales activités d'apprentissage accomplies par les étudiants ;
- à identifier les *habiletés méthodologiques* développées chez les étudiants au terme de leur formation ;
- etc.

4. Élaboration de l'épreuve synthèse de programme

Il est à nouveau possible de faire appel aux ressources du *Programmoscope* pour, cette fois, élaborer l'activité ou l'épreuve synthèse de programme (ÉSP). Cet outil permet, en effet, pour les programmes où l'ÉSP n'est pas confondue au cours d'intégration, de construire cette épreuve en se référant aux *profils* de formation concernés, aux *habiletés méthodologiques*, aux principaux éléments de contenu ainsi qu'aux *outils pédagogiques* (nature, coordonnées, etc.) auxquels les étudiants ont été exposés durant leur passage au collège. Par ailleurs, le repérage des éléments qui ont été traités plus en profondeur en classe (ou hors classe), ou auxquels les professeurs ont accordé une attention particulière, ne peut rendre l'épreuve synthèse que plus concrète et plus pertinente.

5. Évaluation de programme

Dans le cadre de la réforme collégiale, tous les programmes du réseau sont passés ou devront être soumis au processus d'évaluation de programme supervisé par la Commission d'évaluation. On sait aussi que cette opération deviendra récurrente et que la responsabilité de l'évaluation sera dorénavant entre les mains des collègues. Les instruments d'évaluation des différents critères, sur lesquels repose cette évaluation, seront conçus et adaptés localement. Les éléments qui suivent sont parmi les plus

QUESTIONNAIRE RUBRIQUES	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Identification du cours ou du stage	
Identification du professeur ★	
Identification du département ★	
Identification de la discipline ★	
Identification du (ou des) profil(s) dans lequel (lesquels) se donne la prestation	
Identification des sessions au cours desquelles se donne la prestation	
Identification de la clientèle (jour ou soir)	
Identification du statut du cours ou du stage	
TÂCHE	
Durées	
Encadrement	
Travail hors cours	
OBJECTIFS OU COMPÉTENCES ★	
Liste et niveau d'atteinte de chacun(e) des objectifs ou compétences du programme	
LANGUES	
Nombre total de pages à lire ou à rédiger en français, en anglais ou autre(s) langue(s).	
CONTENUS ★	
Sujets traités oralement ou par écrit dans six catégories : thèmes - théories - personnages - lieux - temps - procédures	
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT	
Activités pédagogiques réalisées par le professeur ou un substitut (en classe ou hors classe).	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
Activités pédagogiques réalisées par les étudiants (seuls, à deux ou en groupe - en classe ou hors classe).	
HABILITÉS	
Liste des habiletés stimulées ou encouragées par le cours ou le stage.	
1. Communication 2. Cognition 3. Méthodologie	
OUTILS PÉDAGOGIQUES	
Liste des outils pédagogiques utilisés dans le cadre du cours ou du stage	
1. Écrits 2. Audiovisuels 3. Informatisés	
MODES D'ÉVALUATION	
Liste des activités d'évaluation formative et sommative utilisées dans le cours ou le stage	
1. Modes 2. Types 3. Moment	
SANCTIONS	
1. Éléments 2. Objets de sanction	
3. Solutions de rechange	
IRRITANTS PÉDAGOGIQUES	
Irritants affectant le cours ou le stage	
COORDONNÉES DES DOCUMENTS ★	
1. Livres obligatoires 2. Documents audiovisuels	
3. Logiciels	
★ Éléments faisant partie des rubriques secondaires	

Figure 2 : Principales rubriques du questionnaire

susceptibles d'être à nouveau pris en considération par les établissements :

- l'harmonisation des exigences au niveau de la *tâche* (nombre de pages à lire, à écrire, etc.) entre les mêmes éléments d'un programme ;
- l'arrimage entre les *plans de cours* et les *objectifs de formation* (cohérence entre les activités pédagogiques et les objectifs) ;
- l'aide aux *nouveaux professeurs* (élaboration des plans de cours) ;
- l'identification des principaux *irritants pédagogiques* ;
- l'harmonisation des *modes d'évaluation* ;
- la complémentarité et l'intégration des *contenus de cours* ;
- la comparaison ou l'adaptation des *profils de formation* ;
- etc.

Le *Programmoscope* permet de recueillir de l'information sur chacune de ces dimensions et, de ce fait, facilite grandement l'évaluation d'un programme. Dans le même ordre d'idée, l'usage du *Programmoscope* s'avère également pertinent pour l'élaboration et l'implantation d'un *nouveau programme*, de même que pour la *restructuration d'un programme* existant. Les personnes impliquées dans cette opération ont alors une image complète de leur programme tout au long du processus.

IMPLANTATION

1. *Consensus intra-muros*

La décision d'implanter le *Programmoscope* peut être prise de diverses façons. Un professeur peut de lui-même proposer une telle initiative à ses collègues. Un comité pédagogique et les départements peuvent également adopter une proposition en ce sens dans leur plan de travail respectif. Mais, quelle que soit la source, il importe, étant donné la nature incontournable des tâches liées à l'implantation du *Programmoscope*, que celle-ci repose sur un *consensus intra-muros* ou sur une volonté commune de toutes les parties de participer au processus (professeurs, responsables de la coordination départementale, représentants aux comités de programme, etc.).

2. *Assignment et description des rôles*

L'ensemble des opérations entourant l'implantation et l'utilisation du *Programmoscope* doivent être coordonnées et supervisées par une personne responsable ou un « *gestionnaire du programmoscope* ». Ce poste devrait normalement être comblé par l'intermédiaire du comité de programme. De façon générale, les tâches de ce gestionnaire sont les suivantes.

- Rechercher, si requise, une source locale de *financement* pour assumer les quelques frais inhérents à l'implantation du *Programmoscope*.
- Procéder à l'*installation* du logiciel sur un ordinateur (P.C.) et assigner un *mot de passe* à chacune des personnes autorisées à utiliser le logiciel, dont tous les professeurs impliqués dans le programme.
- Coordonner les activités entourant l'*adaptation du questionnaire* au programme auquel il est assigné.
- Superviser le processus de *collecte des données*.
- Procéder, si nécessaire, à une *démonstration* du fonctionnement du logiciel à l'ensemble des personnes ayant un droit de consultation du *Programmoscope* et s'assurer que les règles d'utilisation et de confidentialité soient respectées.
- Voir à la *gestion* du *Programmoscope* (dont la mise à jour en début de session).

Quant au « *gestionnaire de saisie* », il a pour fonction d'entrer sur ordinateur :

- les *données préliminaires* servant à l'adaptation du *Programmoscope* au programme désigné (rubriques secondaires) ;
- les *données* relatives aux cours ou aux stages des professeurs ayant opté pour la méthode « écrite » de collecte des données, décrite plus loin.

3. *Financement*

Bien que le logiciel *Programmoscope* soit offert gratuitement aux établissements du réseau collégial, les collèges doivent cependant prévoir un minimum de frais. Ces derniers sont principalement encourus au moment du processus d'implantation, décrit plus bas. Ils peuvent par contre varier substantiellement selon le collège et le programme concernés. Parmi ces frais, on trouve :

- l'*impression des questionnaires* en nombre suffisant pour ceux qui le désirent ;

- l'entrée des données sur ordinateur par le gestionnaire de saisie désigné à cette fin, à moins que cette opération ne soit accomplie par les professeurs, eux-mêmes ;
- et, selon le contexte et les ressources locales, une libération partielle d'enseignement pour le gestionnaire du programmoscope afin de supporter et d'accélérer l'implantation de cet outil.

4. Adaptation du programmoscope

L'adaptation du *Programmoscope* consiste, comme son nom l'indique, à adapter le logiciel au programme auquel il sera appliqué. Pour ce faire, le gestionnaire du programmoscope doit colliger les données relatives aux rubriques secondaires décrites précédemment (voir les rubriques et les sous-rubriques marquées d'un ★ à la figure 2).

De toutes ces rubriques, c'est sans conteste la liste des éléments de contenu qui demeure la plus exigeante. Celle-ci, construite en fonction de six catégories (thèmes, théories, personnages, lieux, temps et procédures), renferme l'inventaire de tous les sujets traités en classe ou faisant « officiellement » partie de la matière enseignée, et ce :

- que cette matière soit rendue oralement, par écrit ou de façon audiovisuelle ;
- qu'elle soit traitée sommairement ou en profondeur.

L'établissement préliminaire de cet important répertoire a pour buts d'accélérer le processus ultérieur de collecte de données ainsi que d'éviter l'omission accidentelle d'éléments de contenu importants.

Il existe trois façons pour le gestionnaire du programmoscope d'établir cet inventaire :

1. Rencontrer et relancer chacun des professeurs du programme afin qu'il dresse la liste des sujets traités à l'intérieur de chacun de ses cours ou de ses stages.
2. S'assurer, à l'intérieur de chacun des départements du programme, de la collaboration d'un intermédiaire qui, motivé par le projet d'implantation, encourage et recueille l'information auprès de ses collègues.
3. Suite à un accord avec le gestionnaire d'un même programme, obtenir, sur disquette, la copie du recensement des sujets d'un *programmoscope externe* provenant d'un autre établissement.

Une fois en main, ces données sont ensuite ajoutées au logiciel de base par le gestionnaire de saisie. Il lui est alors possible de sortir, sur l'imprimante, une copie originale du questionnaire devant servir à la collecte des données.

5. Collecte et saisie des données

La collecte des données par le gestionnaire est l'étape finale du processus d'implantation du *Programmoscope*.

La saisie des données peut toutefois se faire, au choix, à partir des deux méthodes suivantes :

- *Méthode « informatique »*

Les professeurs, à l'aide de leur mot de passe, entrent eux-mêmes directement les données de leurs cours (ou de leurs stages) dans le logiciel.

- *Méthode « écrite »*

La seconde méthode s'effectue en deux étapes :

1. Chaque professeur remplit le questionnaire adapté décrit plus haut, et ce, pour chacun des cours qu'il donne au sein du programme.
2. Le gestionnaire de saisie (ou les professeurs eux-mêmes) entre les données de ces questionnaires sur ordinateur. L'expérimentation nous a révélé qu'il faut entre 1h et 1h30 pour la première saisie d'un questionnaire. Sa mise à jour, par contre, ne demande que quelques minutes.

Cette méthode suppose que le gestionnaire procède à l'impression, la distribution, la récupération et la vérification des questionnaires (respect des consignes, rubriques non complétées, etc.) une fois remis.

MODE D'UTILISATION

Il est opportun de préciser ici que le fonctionnement du *Programmoscope* diffère quelque peu selon que l'on soit *utilisateur* ou *administrateur*, celui-ci étant le gestionnaire du programmoscope. Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, tous les détails se trouvent soit dans les *pages d'information*, auxquelles on accède au moyen de l'icône « ? » située au bas de chacune des fenêtres du logiciel, soit à partir de la sous-rubrique « *Impression du guide d'utilisation* » du menu « Fichiers ».

Dans la fenêtre d'ouverture du *Programmoscope*, intitulée « *Sélection d'un programmoscope* », apparaît la liste de tous les programmoscopes locaux accessibles par l'intermédiaire du serveur du collège. Après avoir sélectionné le programmoscope de son choix et entré son mot de passe, on accède au menu qui, pour l'utilisateur, ne comprend que trois rubriques, soit :

- FICHIERS
- ANALYSE
- AIDE (?)

1. Fichiers

La rubrique « FICHIERS » renferme elle-même différentes sous-rubriques dont voici les principales.

- *Traitement des prestations*

Le traitement des prestations fait référence à la **saisie**, à la **consultation**, à la **modification**, à l'**ajout** et à la **suppression** des données associées aux cours ou aux stages qui vous concernent.

- *Impression du questionnaire*

Cet élément du menu vous permet, si désiré, d'imprimer une partie ou l'ensemble du **questionnaire** du *Programmoscope* ayant servi à la collecte des données.

- *Impression du guide de l'utilisateur*

Cet autre élément du menu, comme la précédente, a pour fonction de vous permettre d'imprimer une partie ou l'ensemble du **guide de l'utilisateur** du *Programmoscope* qui explique en détails le fonctionnement du logiciel.

- *Quitter le Programmoscope*

Cet élément du menu permet de quitter le programmoscope en cours sans toutefois quitter le **logiciel**. Ceci vous autorise alors, si vous le désirez, et en fonction de votre droit de consultation, d'entrer dans le programmoscope d'un autre programme.

2. Analyse

La rubrique « ANALYSE » constitue, en quelque sorte, la pierre angulaire du *Programmoscope*. C'est ici que l'utilisateur profite pleinement du logiciel. Il peut alors consulter et interroger la base de données sous différents angles et obtenir réponse à une foule de questions pédagogiques. Grâce à cet élément du menu, vous pouvez :

- soit procéder à une *consultation simple* et parcourir, individuellement, tous les cours et les stages du programme ;
- soit procéder au « *croisement* » de plusieurs rubriques et sous-rubriques du programmoscope.

La fenêtre servant à de tels croisements vous permet, par recoupements successifs parmi plus d'une vingtaine de critères de sélection présents à l'écran, d'identifier les cours ou les stages qui, répondant à ces critères, fournissent l'information recherchée. Il serait ainsi possible, à titre d'exemples, de répondre à des questions aussi précises que celles-ci :

- Quelles sont les habiletés d'apprentissage réalisées par les étudiants afin d'atteindre le quatrième objectif ministériel, et ce, dans le profil « X » du programme au cours de la session d'automne ?
- Quels sont les professeurs qui traitent d'une théorie particulière à l'intérieur des cours du tronc commun du programme, au sein de l'un des profils, et combien de temps leur est consacré (15 min, 30 min, 1 hre, 3 hres, etc.) ?

La fenêtre qui apparaît suite à un croisement permet :

- d'afficher le *résultat sommaire* du croisement, dont un rappel du choix des critères à l'origine de ce résultat ;
- d'ajouter un *commentaire personnel* au rapport qui sera imprimé ;
- d'obtenir, à partir d'une liste disponible à l'écran, des *informations supplémentaires* sur les cours sélectionnés par le croisement ;
- de choisir, si l'on désire, un *aperçu* du rapport avant son impression ;
- d'*imprimer le rapport* des résultats du croisement.

3. Aide

Enfin, la rubrique « AIDE » (?) est à votre disposition pour répondre, en tout temps, à vos questions sur différents aspects du *Programmoscope*.

GESTION

La gestion fait référence à la *création* d'un nouveau programmoscope, à sa *mise à jour*, à la *copie* d'un programmoscope existant, à l'*intégration* d'un programmoscope externe ou au *retrait* d'un programmoscope.

La création d'un *Programmoscope* consiste, tel que décrit précédemment, à adapter le logiciel au programme intéressé (rubriques secondaires) et à saisir les éléments pédagogiques de tous les cours (et de tous les stages) de ce programme. L'ensemble de ces informations se retrouve, au niveau informatique, à l'intérieur d'un *sous-répertoire*. Nous suggérons ainsi aux éventuels gestionnaires de programmoscope :

- de créer un *sous-répertoire* « général » renfermant tous les cours et tous les stages pouvant théoriquement être dispensés par les professeurs, et ce, quelles que soient les sessions ;
- que les *misés à jour* se fassent d'abord à l'intérieur de ce sous-répertoire « général » ;
- de créer, si nécessaire, à partir du sous-répertoire « général », un sous-répertoire au début de chaque *nouvelle session*, celle-ci étant identifiée par le nom qui lui est assigné ;
- de *conserver*, session après session, les sous-répertoires ainsi créés.

Afin de procéder à chacune de ces opérations, il faut entrer dans le logiciel à titre d'*administrateur*, ou de gestionnaire du programmoscope, et ce, au moyen de l'écran de départ décrit plus tôt. La marche à suivre de chacune de ces tâches est clairement expliquée dans le guide de l'utilisateur accompagnant le *Programmoscope*.

CONCLUSION

Nous croyons que le logiciel, que nous venons de décrire, constitue un outil novateur qui arrive à point. Applicable tant au niveau collégial (secteurs préuniversitaire et technique) qu'au niveau universitaire, le *Programmoscope* permet en effet l'exploitation maximale de l'ensemble des données pédagogiques d'un programme. La connaissance détaillée et continue de celui-ci permet alors, dans le cadre d'une approche programme basée sur une conception interdisciplinaire et globale de l'enseignement, d'en améliorer tant le contenant que le contenu.

Enfin, bien que le *Programmoscope* en soit à sa phase initiale, consacrée à sa diffusion et à sa promotion au sein des collèges, il est permis d'espérer que dans un avenir rapproché il sera possible, dans une seconde phase, de consulter, par *Internet*, tous les *Programmoscopes* d'un programme particulier, rendant ainsi disponibles ces bases de données à l'ensemble des collèges du Québec... ou d'ailleurs.

NOTE

Le cédérom contenant le logiciel « *Programmoscope* » a été distribué à tous les collèges du réseau collégial au début du mois d'août par le CCDMD. Informez-vous auprès de la personne responsable des APO ou des NTIC de votre établissement.

Les programmes intéressés à implanter le *Programmoscope*, et désireux d'avoir une démonstration locale de son fonctionnement, peuvent communiquer avec l'auteur.

Robert Darlington
Département de Psychologie
Collège de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Téléphone : (450) 436 -1580 poste 225
Télécopieur : (450) 436 -1756
Résidence : (514) 738 - 0654